



SAINE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE LAME DÉCHIQUEUSE

Le lundi 15 juin dernier, le conseil municipal de Thetford Mines a procédé à l'annonce et la mise en place d'un programme d'aide financière de 10 \$ pour l'achat d'une lame déchiqueuse. Ce programme représente une initiative intéressante pour favoriser l'herbicyclage.

Cette modification permettra de réduire la quantité de matières résiduelles envoyée au site d'enfouissement tout en étant un pas de plus vers l'atteinte des obligations de la Ville envers la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*

Pour obtenir plus d'information sur ce programme ou pour télécharger le formulaire de demande de remboursement, simplement à consulter le site Web de la Ville, au www.ville.thetfordmines.qc.ca, sous l'onglet *Services aux citoyens / Volet environnement*. Pour poser vos interrogations sur ce programme, vous pouvez composer le 418 335-2981, poste 397.



RESSOURCES FINANCIÈRES

RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE

Le service rappelle qu'il offre un service de consultation en ligne de son rôle d'évaluation. Plus de détails, consultez le site Web de la Ville sous l'onglet *Services aux citoyens / Service des finances* ou composez le 418 335-2981.



TRAVAUX PUBLICS, DU GÉNIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

PENSEZ ÉCOCENTRE THETFORD LORS DE TRAVAUX!



L'Écocentre Thetford, situé au 251, rue Caouette Ouest, est ouvert aux résidents de Thetford Mines, et ce, jusqu'au 31 octobre prochain. L'Écocentre Thetford permet d'offrir aux citoyens une alternative aux sites d'enfouissement et ainsi permettre une seconde vie à plusieurs matériaux qui auraient simplement été mis sous terre.

Pour plus de détails, consultez le site web de la Ville sous l'onglet *Services aux citoyens / Volet environnement*, composez le 418 335-2981 ou regardez l'endos du calendrier des collectes 2015.



AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX RÉSIDANTS ET CONTRIBUABLES DE LA VILLE

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS EST DONNÉ QUE :

Le Conseil municipal, à sa séance régulière du 6 juillet 2015, a adopté le règlement suivant :

« **Règlement numéro 546 décrétant un emprunt au fonds de roulement pour un montant de 600 750 \$ afin de neutraliser l'effet des nouvelles modalités de remboursement de la TVQ, prévus pour 2015** ».

Ce règlement a reçu l'approbation requise par la Loi, soit celle des personnes habiles à voter le 15 juillet 2015.

Le règlement numéro 546 peut être consulté au bureau de la greffière à l'hôtel de ville et entrera en vigueur à compter du 2 septembre 2015, date de publication de cet avis.

DONNÉ À THETFORD MINES, ce 25^e jour d'août 2015.

M^e Edith Girard, OMA greffière de la Ville

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DU SEC- TEUR DESSERVI PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE L'ANCIENNE VILLE DE BLACK-LAKE

Tenue d'un registre pour demander un scrutin référendaire
Règlement no 547

AVIS EST DONNÉ QUE :

1. Lors d'une séance régulière du Conseil tenue le 6 juillet 2015, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant:

« **Règlement numéro 547 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux de mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable du secteur Black Lake, comprenant notamment la mise aux normes des systèmes d'automation, le remplacement du centre de contrôle des moteurs, la rénovation d'un bâtiment technique et son aménagement extérieur, le déplacement de câbles de fibre optique et la mise aux normes de la mécanique des procédés dans les différents réservoirs du réseau.** »

En vertu du règlement numéro 547, le Conseil est autorisé à emprunter la somme de 390 000 \$ et à exécuter ou faire exécuter les travaux suivants à partir de cette somme:

- Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable du secteur Black Lake;
- Mise aux normes des systèmes d'automation;
- Remplacement du centre de contrôle des moteurs;
- Rénovation d'un bâtiment technique et son aménagement extérieur;
- Déplacement des câbles de fibre optique;
- Mise aux normes de la mécanique des procédés dans les différents réservoirs du réseau.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire peuvent demander que le règlement n° 547 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

3. Ce registre sera accessible de **9 h 00 à 19 h 00, le 9 septembre 2015**, au bureau de la greffière, Hôtel de Ville, 144 rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines.

4. Le nombre de demandes requises pour que le règlement n° 547 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de deux cent un (201). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement n° 547 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle du Conseil, le 9 septembre 2015 à 19 h 01.

6. Le règlement peut être consulté au bureau de la greffière, 144 rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, les 2, 3, 4, 7 et 8 septembre 2015 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le 9 septembre 2015 de 9 h à 19 h, sans interruption.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité (les mêmes conditions s'appliquent pour chacun des règlements) :

Toute personne qui, le 6 juillet 2015, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la Ville et être domiciliée depuis au moins six mois au Québec et
- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois ;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout co-propriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la Ville, depuis au moins 12 mois;

Sleighter et Courcelles sont de retour avec l'Assurancia

HOCKEY. Les attaquants Pierre-Luc Sleighter et Simon Courcelles seront en poste pour la saison 2015-2016 de l'Assurancia de Thetford.

Ayant accumulé 77 points en 80 matchs à ses deux premières saisons avec la formation thetfordoise, Sleighter rejoindra donc ses coéquipiers pour le camp d'entraînement qui s'ouvrira dans les prochains jours. Âgé de 33 ans, le natif de La Prairie continuera à apporter une dose de leadership grâce à sa vaste expérience.

Pour sa part, Simon Courcelles

entreprendra une huitième saison dans la ligue nord-américaine, dont une septième à Thetford Mines, lui qui avait amorcé sa carrière avec le St-François de Sherbrooke en 2008-2009. Vainqueur de la Coupe Memorial avec les Remparts de Québec et de deux Coupes Vertdure avec l'Isothermic, le numéro 10 a démontré qu'il est un gagnant.

Ces retours permettent donc à l'Assurancia de compter sur une formation quasi-identique à celle de l'an dernier, en plus des ajouts d'Alexandre Tremblay et de Steve Pelletier.

Tournoi de golf au profit des enfants malades

L'organisme Enfant santé de Thetford Mines tiendra la onzième édition de son tournoi de golf, le vendredi 4 septembre, au Club de golf et de curling. L'événement se déroulera sous la présidence d'honneur de Christophe Grenier. Cette année, plus de 180 golfeurs participeront au tournoi-bénéfice. Notons que quelques places étaient encore disponibles au moment d'écrire ces lignes. (JHS) (@Depositphotos.com / Mustang_79)



L'Omnium gastronomique Desjardins fêtera ses cinq ans

THETFORD. Cet important tournoi de golf se tiendra, le lundi 14 septembre, au Club de golf et de curling de Thetford Mines.

Fort du succès de ses quatre premières éditions, l'événement permettra de jumeler golf et gastronomie puisque les participants auront l'occasion de disputer un 18 trous tout en profitant de dégustations gastronomiques offertes par des restaurateurs et traiteurs de la région.

L'activité, qui a affiché complet à chacune de ses éditions, se déroulera sous la formule «continuous mulligan» avec des départs simultanés à 10 h 45. Sous la présidence d'honneur d'Yves Gilbert, l'Omnium gastronomique Desjardins se veut une activité-bénéfice dont la totalité des profits est versée à Centraide et à la Fondation Desjardins. La limite est fixée à un maximum de 144 participants.

(JHS)



Angela Gagné a participé à quelques compétitions de culturisme depuis ses débuts dans ce sport il y a un an et demi.

(Photo: gracieuse)

Angela Gagné se démarque à Toronto

CULTURISME. La Disraeloise Angela Gagné a participé, le 22 août dernier, à un événement de l'International Federation of Bodybuilding and Fitness à Toronto où elle a terminé sixième sur 16 participantes.

Lors d'une compétition de culturisme, les participants se présentent sur une scène, elles font quelques poses et sont jugées en fonction de plusieurs critères, dont l'apparence, la person-

nalité et la symétrie des muscles.

La jeune femme pratique le culturisme depuis un an et demi et entend bien continuer de le faire encore longtemps. La préparation pour un tel événement s'échelonne sur 12 semaines et le processus est très exigeant, mais Angela est réellement tombée en amour avec cette activité. «Ça demande beaucoup comme sport. Je suis passionnée et j'en ferais toute ma vie»,

s'exclame-t-elle lorsqu'on la questionne à propos de sa passion.

Afin d'être capable de continuer à pratiquer le culturisme, Angela doit s'allier l'aide précieuse de commanditaires. Elle tient donc à remercier ceux qui la soutiennent, soit le IGA Marché Gagnon de Disraeli, le restaurant Le Béninois, la Boucherie Benoît Poulin et le Azur Salon & Spa de Thetford Mines.

PUBLIREPORTAGE

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale :

- avoir été désignée par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le

6 juillet 2015, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, et n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

PRENEZ NOTE que lors de la période d'enregistrement, les personnes qui se présentent doivent établir leur identité auprès du responsable du registre, en présentant **soit** la carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, **soit**

le permis de conduire **ou** le permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec **ou** encore le passeport canadien. Le certificat de statut d'Indien et la carte d'identité des Forces canadiennes peuvent aussi être présentés.

Donné à Thetford Mines, ce 25^e jour d'août 2015.

M^e Edith Girard, OMA greffière de la Ville

VILLE DE THETFORD MINES
| CITÉ RÉGIONALE

144, rue Notre-Dame Ouest, Case postale 489, Thetford Mines (Québec) G6G 5T3
418 335-2981 | www.ville.thetfordmines.qc.ca | infos@ville.thetfordmines.qc.ca

6388975